



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/40/330

S/17208

21 mai 1985

FRANÇAIS

ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE

Quarantième session

Points 21, 72, 84, 132 et 133 de la
liste préliminaire*

LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : MENACES CONTRE LA PAIX

ET LA SECURITE INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE

RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE ENTRE ETATS

REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 20 mai 1985, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Panama auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du bulletin d'information publié à l'issue de la réunion des représentants plénipotentiaires des pays d'Amérique centrale et du Groupe de Contadora, qui s'est tenue à Panama les 14, 15 et 16 mai 1985.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de l'annexe jointe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 21, 72, 84, 132 et 133 de la liste préliminaire des questions à inscrire à l'ordre du jour provisoire de la quarantième session ordinaire de l'Assemblée générale, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Panama
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Aquilino E. BOYD

* A/40/50/Rev.1.

ANNEXE

Bulletin d'information publié le 16 mai 1985

A la demande du Groupe de Contadora, une nouvelle réunion des représentants plénipotentiaires des pays d'Amérique centrale et du Groupe s'est tenue à Panama les 14, 15 et 16 mai 1985.

Etant donné les progrès enregistrés au cours de la réunion des 11 et 12 avril, l'examen des points inscrits à l'ordre du jour a pu être achevé à ladite réunion; y ont été examinés tous les documents de travail communiqués préalablement par le Groupe de Contadora en vue de trouver des solutions équilibrées aux différentes questions qui font l'objet de la négociation.

Les travaux ont porté sur les thèmes suivants : les engagements relatifs à la cessation de la course aux armements, la présence militaire étrangère, le trafic d'armes, le recours à des forces non régulières, les systèmes de communication directe, les commissions mixtes de sécurité, ainsi que certains aspects des engagements politiques sur les sujets de désaccord, la réconciliation nationale et les questions liées aux engagements économiques et sociaux, y compris la participation du Comité de soutien du développement économique et social de l'Amérique centrale (CADESCA) et le problème des personnes déplacées.

De même, le Groupe de Contadora a proposé de nouvelles formules sur les thèmes qui n'avaient pas encore trouvé de solution lors des sessions antérieures touchant, entre autres, la cessation de la course aux armements et la présence militaire étrangère, ainsi que les projets de protocoles additionnels visant à garantir que les membres de la communauté internationale respecteront et appuieront les engagements que les gouvernements des pays d'Amérique centrale assumeront au titre de l'Acte de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale.

Les participants ont passé en revue les différents facteurs qui ont contribué récemment à aggraver la situation dans la région, les déclarations des gouvernements centraméricains, parmi lesquelles la Déclaration de San Salvador du 7 mai 1985, et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et du Conseil latino-américain du SELA, adoptées respectivement les 10 et 14 mai.

Les travaux de la réunion ont bénéficié du soutien exprimé par la communauté internationale aux démarches entreprises par le Groupe de Contadora; par ailleurs, ils ont été renforcés par l'appel lancé aux gouvernements centraméricains pour l'aboutissement rapide des négociations à propos de l'Acte de Contadora et par l'appel lancé aux pays qui entretiennent des relations et ont des intérêts dans la région pour qu'ils contribuent au succès de ces efforts déployés en faveur de la paix. Ces prises de position prouvent à nouveau que l'on reconnaît Contadora comme l'enceinte appropriée pour la recherche d'une solution à la crise en Amérique centrale.

Au vu des progrès réalisés depuis janvier 1985, le Groupe de Contadora, en consultation avec les gouvernements centraméricains, décidera prochainement des mesures qui permettront, au cours de la deuxième quinzaine de juin, de se rapprocher de l'issue du processus de négociation.

Les participants ont exprimé leurs remerciements au Ministre des relations extérieures du Panama, M. Jorge Abadía Arias, qui a encouragé de sa présence les travaux de la réunion. Dans son discours liminaire, le Ministre panaméen a souligné, entre autres, la responsabilité historique des dirigeants centraméricains dans la conjoncture politique actuelle, où la paix et la sécurité internationales se trouvent menacées par la crise dans la région.

